



Décision du Maire 12 / 2025 Equipement de nouvelles jantes Tracteur FERGUSSON

Le Maire de Onnion;

Vu le code général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération D14-2024 du 8 février 2024 portant délégations de pouvoir au Maire par le Conseil Municipal pour la durée de son mandat de prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services ;

Vu la délibération DEL_30_2025 du 8 avril 2025 portant sur l'approbation du budget primitif du budget principal M57 et vote du taux de fongibilité - Exercice 2025

Vu l'acquisition du tracteur FERGUSSON le 13 décembre 2024

Considérant la nécessité d'acquérir des jantes été conforme au tracteur FERGUSSON afin de garantir une utilisation du tracteur en toute sécurité

Considérant l'offre présentées par Ets PONCET Roger, se révèle être l'offre la plus avantageuse et conforme aux attentes de la commune.

DECIDE

Article 1 : De signer la proposition de l'Etablissement PONCET Roger.

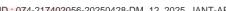
Article 3 : Conformément aux dispositions de l'article L2122-15 du Code Général des collectivités territoriales, la présente décision fera l'objet d'un compte rendu lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Article 4 : La présente décision sera transmise à M. Le préfet de la Haute-Savoie,

Transmis le 25 Avril 2025, En sous-préfecture de Bonneville, Le Maire, M. GERVAIS André

Reçu en préfecture le 28/04/2025

Publié le 28/04/2025









760 route Pont du Trésor - BP 12 74330 SILLINGY Tél 04 50 77 77 77

4 rue du Sorgia - ZAC de La Croisée 74270 CHENE EN SEMINE Tél 04 28 38 43 04

www.poncet-sa.com

Date: 18/04/2025

COMMUNE D'ONNION

207 ROUTE DE CHATEAUBLANC

Client:9501 / Compte:0107587 / Tel: 04.50.35.70.43

Préparateur : JEROME PONCET

74490 ONNION

SIRET 217 402 056 00014

Date de validité 18/04/2025

* DEVIS * 101Y000110

Ce document ne donne pas lieu à règlement. Référence Désignation Qté Prix HT Montant Fa/Tva Devis n° 101Y000110 du 18/04/2025 ACP0621070 JANTE DE ROUE 2,00 768,90 1 537,80 04 1 PORT PIECES 50,00 50,00 04 1 1,00 MO MONTAGE PNEUS 2.00 75,00 150,00 10 1

| TOTAL HT | PORT HT | Base TVA | T | Taux | TVA | TTC |
|---|----------------------------|-------------------|----|-------------|--------|----------|
| 1 737,80 | | 1 737,80 | 1 | 20,00 | 347,56 | 2 085,36 |
| Mode de règlement : VIR : VIREMENT COMPTANT | | Total TTC en Euro | | | | 2 085,36 |
| Ecneance(s) en | EUR: 2085,36 au 18/04/2025 | | Ne | t à Payer e | n Euro | 2 085,36 |

ETE : le transfert de la propriété des marchandises, objet de ositions de la loi N° 80 - 335 du 12/05/80 sur la réserve de pr

arcuarusses. Aute somme non payée à la date d'échéance portera intérêts à 3 fois le taux d'intérêts légal en vigueur. Indemnîté forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de paiement à une date utlérieure à celle figura Int supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation de